

Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), au Commonwealth, à la Francophonie et à des traités internationaux d'une envergure que seuls délimitent les océans et la couche d'ozone.

Le pouvoir de faire appliquer les résolutions des Nations Unies, en employant des moyens militaires si c'est nécessaire, est un concept canadien fermement appuyé par tous les Canadiens qui ont participé à la constitution de la Charte des Nations Unies.

La Guerre froide avait figé le monde dans des attitudes aussi peu constructives que malsaines. Tout intimidés que nous étions devant l'influence démesurée des superpuissances, nous ne comptons que trop souvent sur leur influence. Maintenant que les superpuissances ont jeté du lest, d'autres pays et d'autres peuples doivent accepter une part accrue de responsabilités. Se contenter de dire aux autres ce que pense le ministre des Affaires extérieures du Canada, ce n'est pas faire notre part des choses. La vraie responsabilité, c'est de décider ce que le Canada fera réellement, quel prix nous sommes prêts à payer.

Il est tentant de ne pas aller au-delà de la tradition humanitaire de notre pays, qui nous commande de prendre soin des blessés victimes de conflits. Mais alors, le Canada serait un auxiliaire médical généraliste que seuls les symptômes d'un conflit intéressent, et non ses causes et ses remèdes; nous n'aurions pas d'opinion sur les valeurs qui s'affrontent; et nous ne saurions, par exemple, distinguer entre l'agresseur et sa victime.

Toutes les guerres sont d'une ressemblance monotone. Les bombes et les balles se conjuguent à la propagande et à la souffrance des civils et des soldats. Les guerres sont toujours destructives, et rarement constructives. Dans de telles circonstances, il est difficile d'établir des distinctions. Il y a toutefois des différences, et le conflit du Golfe témoigne de profonds changements dans le système international, de changements qui constituent les fondements de l'espoir pour le monde une fois que la guerre sera finie.

J'entends par ces différences notamment le principe au nom duquel les pays membres des Nations Unies sont maintenant engagés dans une guerre. Les guerres du passé se faisaient au nom d'une idéologie, de l'ambition ou de l'honneur. Guidées par des raisons d'intérêt national, elles n'ont pas semé les ingrédients de la paix.

Dans ce contexte, il importe de bien distinguer les raisons qui sont étrangères à la guerre du Golfe.

Le pétrole, par exemple, n'est pas une raison de cette guerre. Certes, Saddam a tenu compte du pétrole en planifiant